

lement; nous avons fait mention ailleurs * au Parle-
des Charges, emplois & qualitez de ce Ma-
mént.
réchal.

V. Quoique Mr. le Prince de Conti
n'eût pas besoin de la plume des Poëtes,
pour éterniser sa mémoire; il s'en est trou-
vé plusieurs, qui ont tâché ou de perpe-
tuer la renommée de ses hautes qualitez,
ou de nous consoler de la perte d'un si
grand Heros. Voici une de ces pièces, qui
a été du goût de ceux qui connoissent le
mérite d'une bonne Poësie.

*Conti n'est plus; ses vertus ni sa gloire
N'ont pu le dispenser des injures du sort:
Il a cédé tout à la mort,
Et n'a sauvé que sa mémoire.
Si la nature égale & certaine en ses Loix,
Pouvoit dispenser de les suivre,
Ce Heros si fameux, par mille grands exploits;
Ce Prince à la Couronne appelé tant de fois,
Ne devoit-il pas toujours vivre?
O vous! qui déplorez le malheur d'aujourd'hui!
Cessez Princes & Rois de paroître en alarmes,
Le tombeau de Conti n'est pas fait pour les lar-
mes,
Il est fait pour apprendre à mourir comme lui.*

*Vers sur la
mort de Mr.
le Prince de
Conti.*

VI. Le Sieur de Costebelle Gouverneur
de Plaisance dans la nouvelle France, ayant
formé le dessein de conquérir les Forts de
Saint Jean, que les Anglois occupoient sur
la Côte Orientale de l'Isle de Terre-neuve
en Amerique, chargea de cette expedition
le Sr. de St. Ovide Lieutenant de Roi de
Plaisance, qui s'étant mis à la tête de cent
soixante

*Les Fran-
çois prenent
le Fort Saint
Jean en A-
merique sur
les Anglois.*

* Voyez Tome IX. page 410.